



Circuit de la Vallée

Tél: 0384750495 Fax: 0384752966

www.sportkarting.com

Rue Frisette 70000 Pusey

Entraînement autos Sur Circuit Sécurisé de Pusey

Principe

- 20 véhicules maximum
- 5 véhicules par série max
- Début à 9H précise

Administratif

- Signature par chaque participant des conditions générales
- Règlement du droit de piste : 50 € sur réservation par demi-journée
- Seul 20 participants seront retenus par demi-journée.
- Assurance obligatoire.

Conditions :

- Casque obligatoire. Harnais ou ceinture de sécurité
- Pneus slick ou semi slick **obligatoires** sur le sec. Pneus de route autorisés si pluie
- Drift interdit. Véhicule immatriculé et assuré. Echappement homologué route

L'équipe Sport Karting



Circuit de la Vallée
Entraînement-Compétition-Séminaire
Location-Vente
Tél: 0384750495 Fax: 0384752966
Rue Frisette 70000 Pusey

www.sportkarting.com





Circuit de la Vallée

Tél: 0384750495 Fax: 0384752966
www.spoertkarting.com
Rue Frisette 70000 Pusey



Conditions générales

L'utilisation des pistes et des infrastructures du Circuit de la vallée entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Le non-respect de l'une des clauses de ce règlement sera sanctionné par l'exclusion du conducteur et de ses éventuels accompagnants sans possibilité de remboursement et pourra faire l'objet éventuellement d'une action en justice.

I CONDITIONS D'ACCES A LA PISTE :

Avant d'accéder à la piste, chaque conducteur doit impérativement se présenter à l'accueil du circuit afin de signer les documents administratifs nécessaires. Le conducteur doit présenter son **permis de conduire, la carte grise du véhicule** et certifier de la couverture en **responsabilité civile du véhicule et dommage accident**.

Chaque conducteur reste responsable de sa sécurité, et de celle des autres, sur la piste et dans toute l'enceinte du circuit et doit veiller particulièrement à celle des personnes dont il a la charge (accompagnateurs, enfants, animaux etc.).

L'accès à la piste est strictement interdit à toute personne à pied (hors du personnel de Sport Karting), même aux conducteurs. Le dépannage des véhicules en panne se fera, le plus rapidement possible, lorsque tous les véhicules sont rentrés aux stands.

Seul le personnel du circuit est habilité à organiser, démarrer, arrêter les séances de roulage de chacune de ces catégories.

Chaque conducteur est responsable de son propre véhicule. Le prêt du véhicule à une autre personne, ne peut se faire qu'avec l'accord du responsable du circuit. Cette personne devra être en conformité avec la réglementation (voir en particulier chapitre assurance et permis de conduire)

Les séances se font (sauf organisation particulière) sans commissaire de piste. Chaque conducteur doit donc être particulièrement attentif aux autres utilisateurs de la piste.

Les responsables du circuit n'interviennent pas dans les différends entre conducteurs. Chaque utilisateur doit savoir qu'il peut y avoir sur la piste des conducteurs novices et en tenir compte dans leur conduite. En général, sauf intention de nuire manifeste de la part d'un conducteur, chaque propriétaire est responsable des dégâts causés à son matériel lors d'accrochages.

Il est formellement interdit de s'arrêter, de faire demi-tour, d'utiliser le circuit en contresens, même sur quelques mètres. En cas d'arrêt d'urgence (incident mécanique) le conducteur doit placer son véhicule hors trajectoire le plus rapidement possible et signaler l'incident aux autres conducteurs

Les dégâts causés par un conducteur ou visiteurs, sa machine, son matériel ou ses véhicules (voiture particulière, camion, camping-car...) aux infrastructures du circuit engagent sa responsabilité et lui seront facturés.

Le personnel du Circuit de la Vallée se réserve le droit de refuser tout conducteur, sans aucune justification à fournir, ni compensation

II – Voitures

Les voitures devront être aux normes particulièrement en ce qui concerne les mesures de bruits : 95 Db sans tolérance à 75% du régime maximum. Le port du casque est obligatoire pour le conducteur et son éventuel passager (1 seul passager autorisé et à l'avant du véhicule. Les enfants sont interdits). Port de la ceinture (ou harnais) obligatoire. En cas de transport d'un passager, celui doit être couvert par l'assurance du véhicule.

Le personnel du Circuit de la Vallée se réserve le droit de refuser tout véhicule sans justification aucune, ni compensation

III Licences et assurances.

Responsabilité

Il est rappelé à tous les visiteurs et participants du circuit les risques encourus, dus à la pratique des sports mécaniques Ils assument ces risques sous leur entière responsabilité, sans recours possible contre les propriétaires du circuit de la vallée.

Dommages aux personnes

Tout visiteur du circuit est responsable personnellement des dommages qu'il cause, directement ou indirectement, aux infrastructures, à un autre utilisateur, visiteur ou personnel du circuit. En aucun cas, la responsabilité civile du circuit ne saurait être engagée

IV – Le respect de l'environnement

Un comportement citoyen est demandé à chacun

Les conducteurs et mécaniciens devront veiller à ce que ni huile, ni combustible ne s'écoulent dans la nature, les paddocks ou sur la piste. Le rejet d'hydrocarbures dans la nature est strictement interdit

Les pneus, et bouteilles en verre ne doivent pas être mis dans les poubelles.

Les visiteurs et utilisateurs devront déposer leurs déchets dans les poubelles prévues à cet effet sur le site.

La Direction du Circuit de la Vallée

Je déclare accepter les conditions générales
A Pusey, le / / 2018



Circuit de la Vallée
Entraînement-Compétition-Séminaire
Location-Vente
Tél: 0384750495 Fax: 0384752966
Rue Frisette 70000 Pusey

www.sportkarting.com





Circuit de la Vallée

Tél: 0384750495 Fax: 0384752966

www.sportkarting.com

Rue Frisette 70000 Pusey

Pusey, le / /2018

**Entraînement autos
Sur Circuit Sécurisé de Pusey
du / /2018**

Noms : _____

Prénom : _____

Voiture : _____

N° Permis de conduire : _____

Adresse _____

Ville _____ CP : _____

Tél fixe _____

Tél Portable _____

Adresse électronique _____

Je soussigné M^o _____, certifie avoir lu et accepte les conditions générales de la journée entraînement.

Je certifie être assuré comme spécifié dans les conditions générales.

Signature précédée de "lu et approuvé "



Circuit de la Vallée
Entraînement-Compétition-Séminaire
Location-Vente
Tél: 0384750495 Fax: 0384752966
Rue Frisette 70000 Pusey

www.sportkarting.com

